

ENSEMBLE A PANTIN

BULLETIN MUNICIPAL - MARS 1983

Séance solennelle
du Conseil Municipal
le 13 mars 1983

page 3

Allocution
de Jacques Isabet,
maire de Pantin

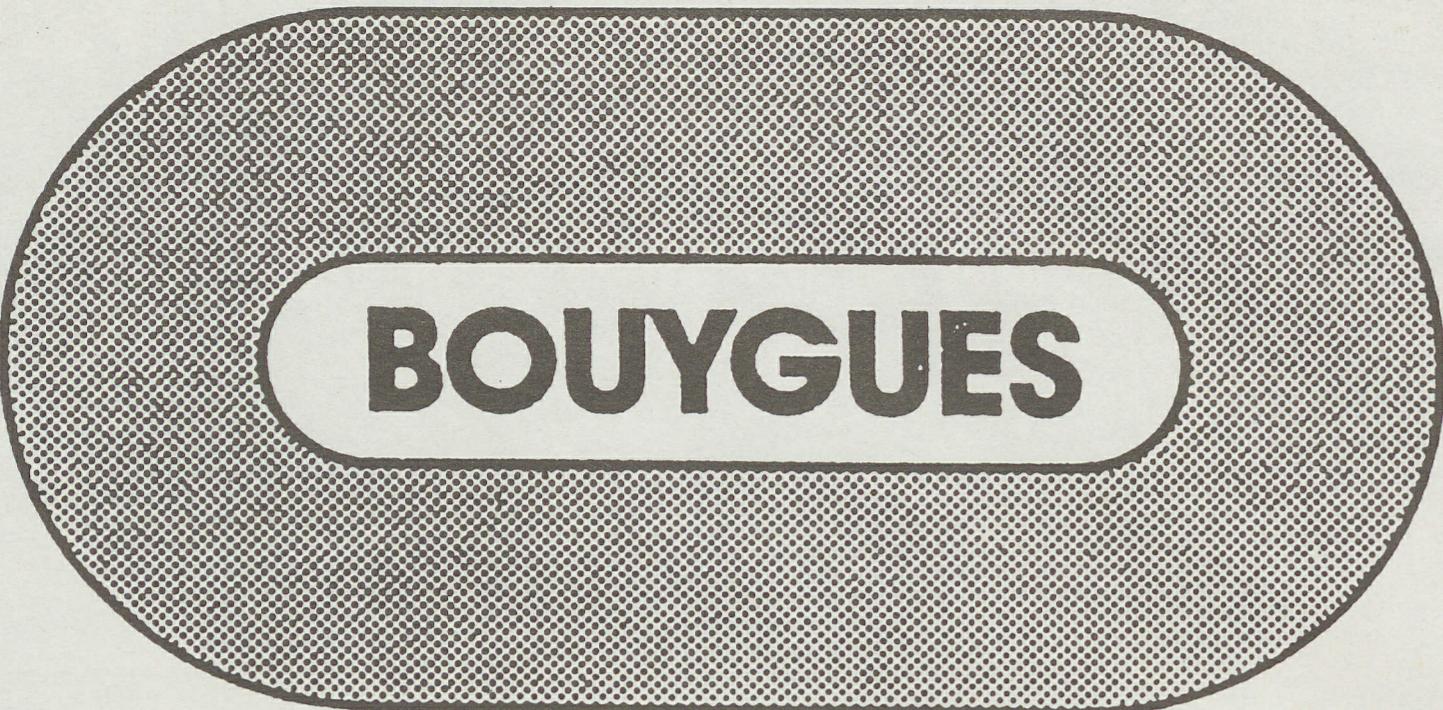
pages 4 et 5

Composition
du Conseil Municipal
pages 6 et 7

Les élections
en photos
page 12

NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL





Une Entreprise Performante

Un respect de l'environnement

- *un souci permanent d'esthétique nécessaire au bien-être des personnes*
- *une participation active à l'amélioration de la qualité de la vie*
- *une volonté de moderniser l'habitat urbain en préservant le cadre et les traditions de ses habitants*
- *la maîtrise d'une très haute technologie par des ingénieurs français des techniciens, des maçons, des bâtisseurs*

S.A. au capital de 384 533 300
381, Avenue du Général de Gaulle - 92142 Clamart
Tél. : 630.23.11 - Téléc 250637 F

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Un air de fête animait la mairie dimanche 13 mars. Les électeurs se sont prononcés, ils ont permis à la liste d'Union de la Gauche, conduite par Jacques Isabet, d'emporter les élections municipales.

La première séance solennelle du nouveau Conseil a eu lieu dimanche 13 à 9h30. Très tôt, des centaines de pantinois avaient déjà pris place dans la salle du Conseil, la salle des mariages et les couloirs adjacents.

Présidée, avec beaucoup d'émotion, par le doyen Jacques Schmit, cette première séance devait permettre l'élection du maire et de ses adjoints. Les bulletins de vote des 43 élus dépouillés, sous les applaudissements, Jacques Isabet était réélu maire de Pantin.

Suivait l'élection des 12 adjoints : Henriette Azzola (1^{er} adjoint), Alain Rolla, Gérard Ressicaud, Jacques Schmit, André Dubreuil, André Korzec, Jacques Drouin, Guy Cossais, Jacqueline Goldberger, Jean-Paul Rey, Guy Léger et Gérard Huyet.

Cette séance était marquée d'un autre fait important : en effet, ce nouveau Conseil, où tous les courants d'opinion sont représentés, a une dimension nouvelle. Pluralisme, débat démocratique, — un des membres du Conseil Municipal a parlé de «nouvelle citoyenneté» — c'est le mérite de cette nouvelle loi voulue par l'actuel gouvernement qui permet à toutes les sensibilités de s'exprimer, tout en donnant à la majorité les moyens d'assumer son mandat.

D'ailleurs les communes sont dotées de nouveaux pouvoirs. La loi de transfert des compétences a été définitivement adoptée le mois de décembre dernier.

Un certain nombre de personnalités ne feront plus partie du Conseil Municipal. M. le maire, Jacques Isabet, tenait à leur rendre hommage. C'est presque toute une vie, pour certains, qu'ils ont passé à servir les pantinois et leur travail permet aujourd'hui au Conseil d'avancer. M. Isabet proposait de nommer, maires honoraires Lucien Saclier et Madeleine Gueu, conseillers municipaux honoraires, Marceau Lecland, Jean Vezetti, Maurice Souriou, et Jeanine Daniel. A tous, la médaille d'honneur de la Ville de Pantin était remise.



L'élection du Maire.



Henriette Azzola, 1^{re} maire adjointe est invitée à prendre place.



Le Bureau Municipal : Jacques Isabet et ses 12 maires-adjoints. De gauche à droite : Henriette Azzola (1^{re} adjointe), Gérard Ressicaud (3^e adjoint), Guy Léger (11^e adjoint), Gérard Huyet (12^e adjoint), Guy Cossais (8^e adjoint), Jacques Isabet (maire), Jean-Paul Rey (10^e adjoint), Alain Rolla (2^e adjoint), Jacqueline Goldberger (9^e adjointe), Jacques Schmit (4^e adjoint), André Dubreuil (5^e adjoint), André Korzec (6^e adjoint), Jacques Drouin (7^e adjoint), André Korzec (6^e adjoint).

Une partie du public.

ALLOCATION

DU MAIRE

Voici le texte de l'allocution prononcée par Jacques Isabet :

Mesdames,
Messieurs,
Mes chers collègues,

Voici notre Conseil Municipal mis en place.

Il devra prochainement se réunir de nouveau afin de procéder à la désignation des membres des commissions et des délégués dans divers organismes.

Ainsi, toutes les conditions seront réunies pour avancer.

Il sera nécessaire que chaque commission se réunisse pour faire «l'inventaire» de son secteur et mettre au point son plan de travail.

Un certain nombre de dossiers viennent ou restent au premier plan de nos préoccupations.

Priorité à l'emploi

Je voudrais en évoquer quelques-uns. C'est la question de l'emploi et des activités économiques, industrielles en particulier, qui vient au devant de la scène.

Les entreprises Sofrelmo-Motobécane retiendront toute notre attention.

Partant de ces idées fondamentales selon lesquelles il faut développer l'économie du pays, reconquérir les productions nationales, le marché national et donc, relancer les productions de Sofrelmo-Motobécane, nous devons tout mettre en œuvre, en ce qui nous concerne, pour la définition et la réussite d'une solution industrielle.

J'ai d'ailleurs été saisi par le Comité d'entreprise et les syndicats C.G.T. et C.G.C. de Sofrelmo qui souhaitent nous rencontrer et qui souhaitent que nous tenions une réunion du Conseil Municipal avec ce problème à l'ordre du jour.

Je dois vous indiquer que j'ai participé pour Sofrelmo-Motobécane à une réunion au Ministère de l'Industrie et que j'ai rencontré l'administrateur provisoire de l'entreprise.

L'avenir de la Manufacture des Tabacs retiendra aussi notre attention. Des négociations sont engagées entre les travailleurs de la Manufacture et leur syndicat C.G.T., la direction générale de la SEITA, le Ministère du Budget et de l'Éducation Nationale.

Je pense que l'on devrait prochainement aboutir à une solution positive pour tous.

Nous devrons également nous préoccuper des dossiers de plusieurs petites et moyennes entreprises qui nous ont été soumis soit par les directions, soit par les comités ou les syndicats de ces entreprises.

Nous devons continuer nos démarches afin que la DATAR (Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale) revienne sur sa décision de refuser le maintien sur Pantin du G.I.A. (Groupe informatique des ASSEDIC) alors que toutes les parties intéressées,



A l'occasion d'une rencontre pour la défense de l'emploi (19 décembre 1982) Motobécane Sofrelmo expose ces «beautés».

Deux grandes manifestations culturelles doivent retenir notre attention pour le très proche avenir : une grande exposition culturelle sur le thème «les outils et les hommes» à laquelle participent de nombreuses entreprises de la ville. Nous l'inaugurons le 25 mars et elle donnera lieu à de nombreux débats et conférences.

Ensuite ce sera le festival qui comme chaque année requiert la participation de nombreuses associations de la ville.

Au chapitre de nos préoccupations dans le domaine culturel, nous avons à équiper la salle de la rue Scandicci pour en faire une bonne salle pour le cinéma.



Pantin, une ville bien desservie du point de vue des voies de communication.

de l'implantation d'activités industrielles non polluantes et requérant une haute qualification professionnelle, programme sur lequel travaillent les aménageurs.

Enfin, en matière de formation professionnelle, nous devons continuer notre action vers les jeunes et nous orienter résolument vers les adultes.



L'école : préoccupation essentielle

L'école reste l'une de nos préoccupations essentielles.

La semaine prochaine nous aurons à participer aux consultations organisées à l'initiative du Ministère de l'éducation nationale.

Nous devons suivre la construction de l'école Henri Wallon qui ouvrira à la prochaine rentrée.

Nous devons mener à bien toutes les démarches pour la construction d'une école élémentaire quai de l'Ourcq et d'une école maternelle pour le quartier Hoche, Église de Pantin, Porte de Pantin, écoles qui devront ouvrir à la rentrée 1983-1984. Ensuite ou parallèlement il faudra mettre en conformité et agrandir le collège Joliot Curie pour la rentrée 1984-1985.

Et il faut mettre au point et faire avancer nos dossiers concernant la reconstruction du L.E.P. Félix Faure, la construction ou l'aménagement d'un lycée technique et d'un Institut Universitaire de Technologie.

Et il faut préparer la prochaine rentrée.

Santé, action sociale

Notamment, il faudrait que ces problèmes soient bien discutés à l'école, avec tous les intéressés.

Et il faut que les services de police et de gendarmerie disposent des moyens nécessaires à l'exercice de leur activité. A ce propos, je tiens à souligner que, depuis lundi dernier, l'ilotage est mis en place aux 4-Chemins. Cela montre l'efficacité de la concertation mise en place entre la Municipalité et les services concernés à travers la Commission locale de sécurité et de prévention.

Parmi les questions de l'aide ou de l'action sociale, il nous faut suivre de près le dossier de restructuration de nos Maisons de Retraite en liaison avec ce souci qui s'exprime avec force de maintenir à domicile des personnes âgées.



L'école Henri Wallon ouvrira la rentrée prochaine. Le gymnase avance aussi (visible de l'autre côté de la chaussée).

Construire, réhabiliter

Le logement reste une des préoccupations essentielles des familles Pantinaises.

Il nous faut suivre et réaliser les programmes de construction de l'Office H.L.M., tant en ce qui concerne la location que l'accès.

Suivre et réaliser ses programmes de réhabilitation aux Courtillères et Fonds d'Eaubonne.

Suivre et réaliser son programme de réhabilitation de Pantin-Centre (avenue de 8 mai, avenue Jean-Lolive, Place de l'Église et Méhul-Candale).

Avec l'Office, la SEMIP et d'autres organismes nous devons, en concertation avec tous les intéressés, entreprendre la réhabilitation des quartiers anciens, en particulier celui des 4-Chemins.

Sécurité : nouvel îlotage

Avec le chômage, et souvent même, avant, vient le problème de la sécurité : sécurité routière et lutte contre la délinquance.

Nous avons entrepris une campagne de sensibilisation et d'appel au civisme et à l'esprit de responsabilité. Il faut la poursuivre.

Il y a là une mine d'idées qu'il



Un îlotage fonctionne au quartier des Quatre Chemins.

faudra concrétiser avec les élus, les habitants, les associations du quartier...

Tout ce qui précède montre l'ampleur et la complexité de l'activité municipale – et tout n'a pas été traité, loin s'en faut –

Nous avons donc, chers collègues, de quoi faire !

Je dois dire que nous sommes assurés, pour faire face à nos responsabilités, du concours et de la compétence du personnel communal et des cadres communaux...

...Je pense ainsi que nous avons devant nous beaucoup de travail mais aussi beaucoup de moyens et que nous avancerons avec toujours plus de succès.

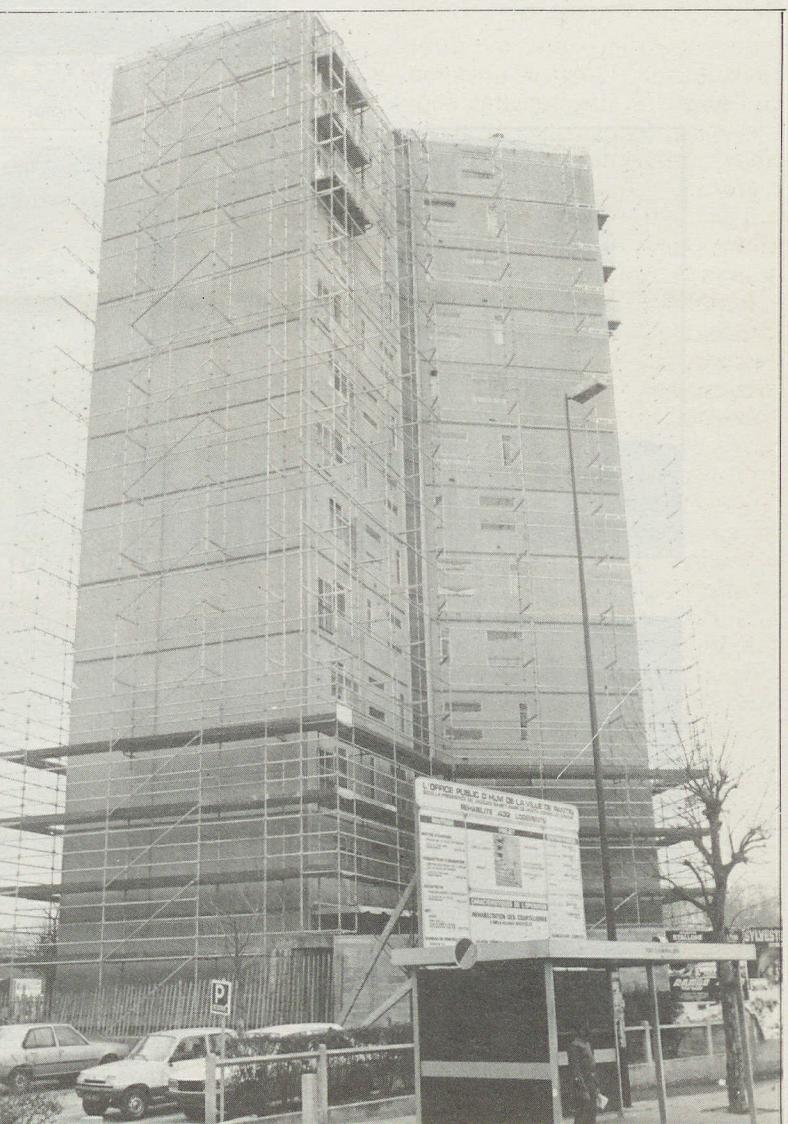
Il y avait 33 Conseillers Municipaux. Nous sommes maintenant 43. Grâce à la réforme de la loi électorale le pluralisme est maintenant assuré au sein de notre Conseil. Je m'en réjouis. Je souhaite que chacun apporte toutes ses compétences pour mener à bien l'œuvre commune. Je vous remercie.

Et nous en ferons naître. Ainsi, le travail de concertation que le Conseil Municipal sortant a ouvert avec la publication de la petite brochure «bilan et perspectives» nous amène à formuler de nouveaux projets. Ainsi, deux exemples :

Un syndicat de co-propriétaires de l'avenue Jean-Lolive a suggéré que l'on aménage dans les locaux collectifs résidentiels une halte-garderie. C'est à suivre par l'adjoint à l'enfance.

Autre exemple : j'ai eu au cours des dernières semaines plusieurs rencontres avec les habitants des Courtillères. De nombreuses idées surgissent, quant à l'aménagement de la place du marché mais aussi pour l'installation souhaitée, d'une véritable mairie annexe, d'une annexe du Commissariat, d'un bureau des P.T.T., de locaux pour les activités culturelles, de la jeunesse, de l'enfance...

Il y a là une mine d'idées qu'il



Société Générale
LA BANQUE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE

Société anonyme au Capital de 1 142 810 600 Francs
Siège Social : 29, boulevard Haussmann, à Paris

AGENCE DE PANTIN

avenue Jean-Lolive
Tél. (1) 944 60 74
10 lignes groupées

REAU DE PANTIN PALESTRO BUREAU de PANTIN-COURTILLIÈRES
207 avenue Jean-Lolive, 207 70, parc des Courtillères, 70
93500 PANTIN 93500 PANTIN
Tél. (1) 845 10 34 Tél. (1) 837 44 50

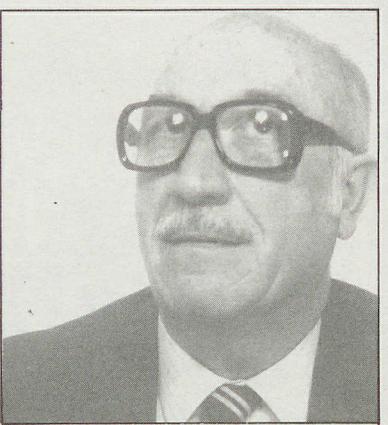
BUREAU DU PRÉ-SI-GERVAIS
79, av. André-Joineau - 93310 LE PRÉ-SI-GERVAIS
Tél. (1) 845 30 32

TOUS LES GUICHETS SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



André KORZEC - 59 ans
Educateur - P.C.F.
6^e adjoint



Jacques SCHMIT - 61 ans
Directeur d'imprimerie - M.R.G.
4^e adjoint



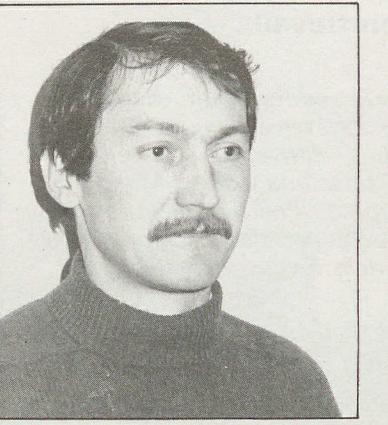
Alain ROLLA - 34 ans
Employé de banque - P.S.
2^e adjoint



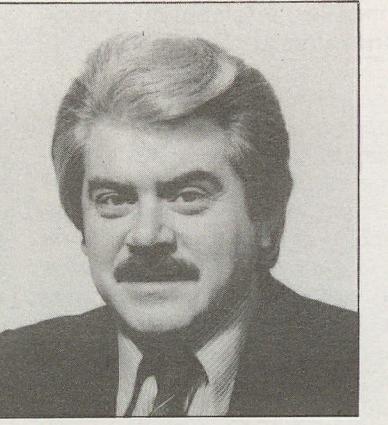
Jacques ISABET - 43 ans
Ouvrier R.A.T.P. - P.C.F.
Maire - Conseiller général



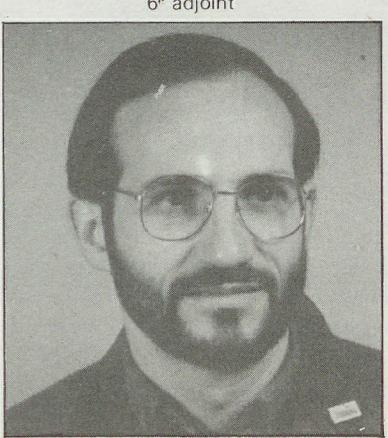
Henriette AZZOLA - 38 ans
Employée - P.C.F.
1^{re} adjointe



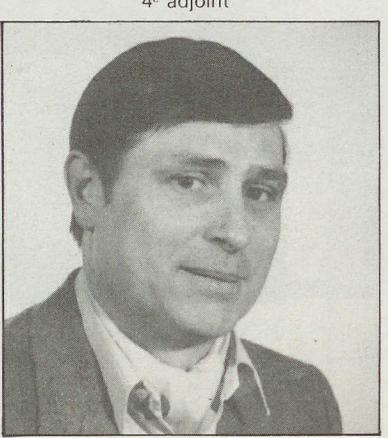
Gérard RESSICAUD - 35 ans
Technicien - P.C.F.
3^e adjoint



André DUBREUIL - 43 ans
Agent P.T.T. - P.S.
5^e adjoint



Gérard HUYET - 32 ans
Ouvrier professionnel - P.S.
12^e adjoint



Jean-Paul REY - 39 ans
Médecin - P.S.
10^e adjoint



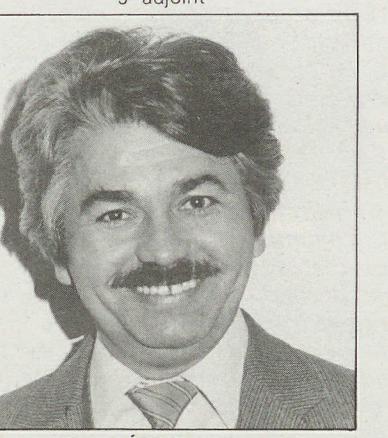
Guy COSSAIS - 55 ans
Conseiller formation continue - P.S.
8^e adjoint



Jacques DROUIN - 58 ans
Retraité S.N.C.F. - Appartenant P.C.F.
7^e adjoint



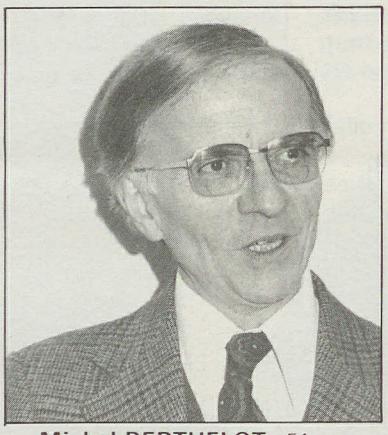
Jacqueline GOLDBERGER - 45 ans
Assistante sociale - P.C.F.
9^e adjointe



Guy LÉGER - 45 ans
Ouvrier spécialisé - P.C.F.
11^e adjoint



Jean BREYNAERT - 59 ans
Technicien du bâtiment - Militant d'association - Conseiller municipal



Michel BERTHELOT - 54 ans
Ouvrier imprimeur - P.C.F.
Conseiller municipal - Conseiller général



Jacques BEAUMATIN - 52 ans
Agent hospitalier - Appartenant P.C.F.
Conseiller municipal



Janine PIETRUSZINSKI - 50 ans
Avocate - P.S.
Conseillère municipale - Député suppl.



Jacqueline FROMONTEIL - 49 ans
Militante d'association - Conseillère municipale



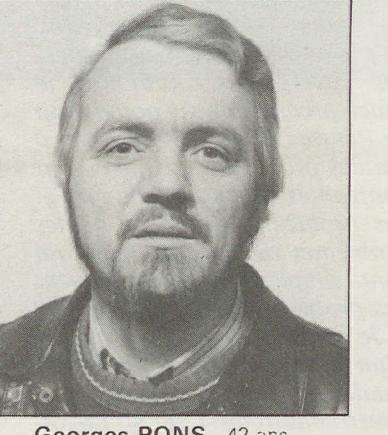
Marcel GASTINEL - 48 ans
Contrôleur P.T.T. - P.S.
Conseiller municipale



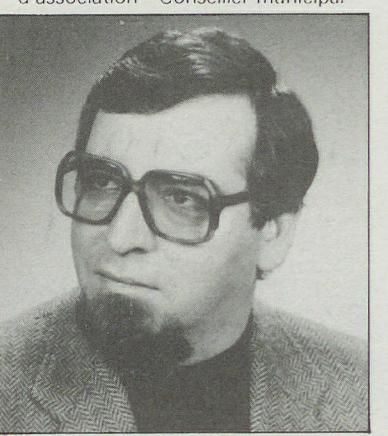
David AMSTERDAMER - 43 ans
Commerçant - P.S.
Conseiller municipale



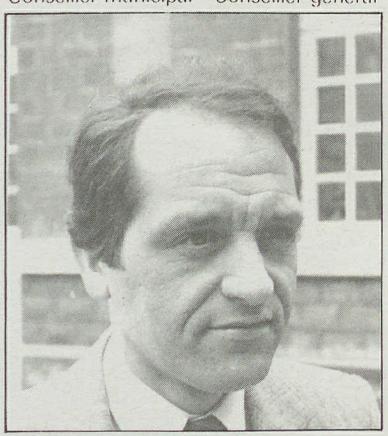
Danielle BIDARD - 43 ans
Professeur - P.C.F.
Conseillère municipale - Sénatrice



Marie MARTIN - 42 ans
Employée de banque - P.S.
Conseillère municipale



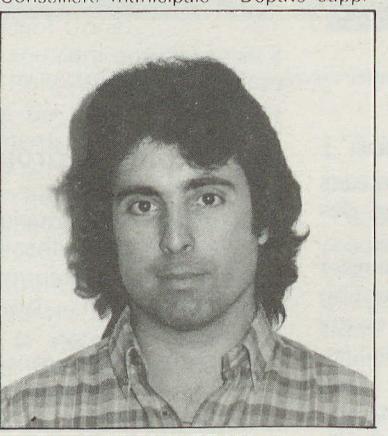
Manuel ALMEIDA - 39 ans
Directeur de foyer - P.S.
Conseiller municipal



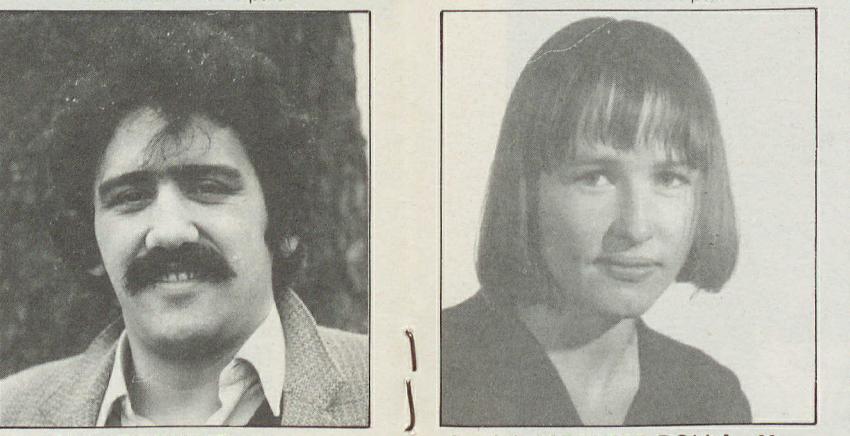
Antonio GONCALVES - 36 ans
Technicien - P.C.F.
Conseiller municipal



Jacques TORQUE - 35 ans
Chef d'imprimerie - P.S.
Conseiller municipal



Daniel DEMAZEUX - 34 ans
Électricien - P.C.F.
Conseiller municipal



Alain GAMARD - 34 ans
Ouvrier du bâtiment - P.C.F.
Conseiller municipal



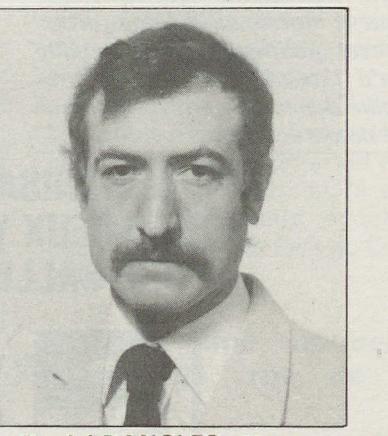
Annick MEAUME-ROLLA - 33 ans
Elève conseillère d'orientation - P.S.
Conseillère municipale



Laure LEMAIRE - 31 ans
Professeur - P.C.F.
Conseillère municipale



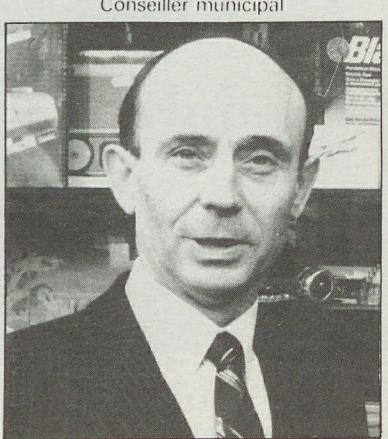
Martine PASQUEL - 31 ans
Technicienne - P.S.U.
Conseillère municipale



Line GUEU - 29 ans
Professeur - P.C.F.
Conseillère municipale



Daniel DANGLES - 28 ans
Agent P.T.T. - P.S.
Conseiller municipal



Paul ORSINI - 51 ans
Directeur de société - Opposition - Conseiller municipal



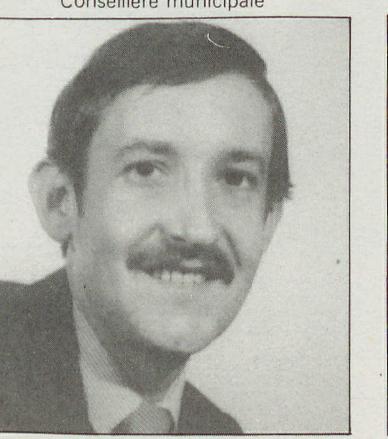
Michel CROQ - 51 ans
Opposition - Conseiller municipal



Jacques TALVARD - 50 ans
Chef d'établissement - Opposition - Conseiller municipal



Jean-Pierre ULRICH - 48 ans
Comptable - Opposition - Conseiller municipal



Élie QUISEFIT - 41 ans
Juif d'entreprise - Opposition - Conseiller municipal



André BLANCHE - 39 ans
Boulanger - Opposition - Conseiller municipal



Jean-Pierre CHASSANG - 30 ans
Commerçant - Opposition - Conseiller municipal



Alain HAYET - 27 ans
Employé municipal - Opposition - Conseiller municipal

Jacqueline CHAPONNAY DI CHINO - 52 ans
Artisan - Pantin Renouveau - Conseillère municipale

LES COURANTS S'EXPRIMENT

LE TRAVAIL DU CONSEIL

Trois groupes sont formés au sein du Conseil Municipal. A la séance du 13 mars M. Michel Crocq, président du groupe de l'opposition a dit :

«L'union de l'opposition pour Pantin, unie avec ses huit élus, tient à remercier les Pantinois et les Pantinois qui, le 6 mars, ont voulu marquer par leur vote un changement de volonté et d'expression, nous tenons à les assurer que leur volonté sera bien respectée par leur huit élus de l'opposition pour Pantin et qu'ils formeront un groupe uni, pour l'avenir de Pantin et celui de leurs enfants.»

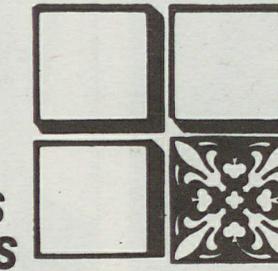
C'est M. Alain Rolla qui a pris la parole au nom du groupe socialiste. Il a notamment déclaré :

«Dans ce Conseil Municipal sont représentés pour la première fois l'ensemble des courants d'idées qui traversent la population de Pantin. C'est à un gouvernement de gauche que l'on doit cette réforme, cette accentuation de la démocratie. Pour les socialistes, nous nous félicitons qu'alors que 3 listes présentaient leurs suffrages aux électeurs, ces 3 listes ici sont aujourd'hui représentées (...) Enfin, je voudrais émettre un souhait : le souhait qu'à l'avenir nos débats soient constructifs. Que chacun ait en tête au-delà des divergences politiques le souci premier de la population de Pantin. De ce point de vue, il y a des problèmes auxquels sont confrontés les élus, qui ne sont ni des problèmes de droite ni des problèmes de gauche, mais qui sont simplement bien souvent des problèmes de bon sens.

Je veux parler par exemple d'un problème réglé par la Municipalité sortante, l'exemple de la construction du C.E.S. Lavoir. C'est un problème de gestion municipale qui intéresse tout le monde au-delà des divergences politiques et je souhaite qu'à l'avenir à Pantin on travaille dans cet esprit de dialogue de construction.»

UNE ORGANISATION NOUVELLE A VOTRE SERVICE POUR MIEUX VOUS SATISFAIRE DANS LE CHOIX D'UNE SALLE DE BAIN, DOUCHE OU CUISINE.

le décor sanitaire



CARRELAGES ET REVÊTEMENTS DÉCORATIFS

décocéram

APPAREILS SANITAIRES ROBINETTERIE

BUREAUX et MAGASINS
42, rue Gutenberg

LE PRÉ SAINT GERVAIS
Téléphone: 844.01.10

HALL D'EXPOSITION:
29, rue Gutenberg

Dans son allocution en tant que Maire de Pantin, M. Jacques Isabet a évoqué la nouvelle organisation du Conseil municipal et tracé les grandes lignes de son travail :

«...Permettez-moi tout d'abord, au nom des élus communistes de remercier les électrices et électeurs pantinois qui par leur vote ont confirmé leur confiance à la Municipalité d'Union de la Gauche et manifesté ainsi leur volonté de voir poursuivre l'œuvre entreprise d'abord par Jean Loline puis par Fernand Lainat et Jacques Isabet.

Je voudrais également rendre hommage à tous les élus sortants qui se sont attachés à réaliser et à enrichir notre programme municipal.

Cela, et nous devons le souligner, dans les difficiles conditions de l'opposition.

Cette fidélité aux engagements pris, ce sens permanent de l'ouverture et du dialogue, les élus communistes se sont attachés à le préserver. Et ce choix nous a conduit à ouvrir sur le contingent communiste de la liste d'Union de la Gauche, à Madame Fromenteil, Monsieur Drouin, Monsieur Beaumatin, Monsieur Breynaert (...)

Je me félicite de leur participation dans ce Conseil Municipal qui élargira la diversité des sensibilités et des opinions.

Ainsi qu'en a décidé le suffrage universel le Conseil Municipal s'est élargi à d'autres formations politiques.

Reclamée depuis plus de 20 ans, nous apprécions favorablement cette représentation proportionnelle qui vient d'être promulguée par un gouvernement de gauche.

C'est animés par la volonté que s'instaure au sein du Conseil Municipal un débat serein entre les diverses sensibilités que nous aborderons le travail municipal, en souhaitant de la part de tous une attitude responsable et constructive. Cela, pour le plus grand intérêt de la population pantinoise (...).»

«Je voudrais maintenant aborder brièvement quelques questions relatives à l'organisation du travail du Conseil Municipal. J'en ai d'ailleurs déjà discuté avec les présidents de groupe que je tiens à vous présenter :

Président du groupe communiste : Antonio Goncalves.

Président du groupe socialiste : Guy Cossais.

Président du groupe de l'Union de l'opposition : Michel Crocq.

Cela, et nous devons le souligner, dans les difficiles conditions de l'opposition.

Cette fidélité aux engagements pris, ce sens permanent de l'ouverture et du dialogue, les élus communistes se sont attachés à le préserver. Et ce choix nous a conduit à ouvrir sur le contingent communiste de la liste d'Union de la Gauche, à Madame Fromenteil, Monsieur Drouin, Monsieur Beaumatin, Monsieur Breynaert (...)

Je me félicite de leur participation dans ce Conseil Municipal qui élargira la diversité des sensibilités et des opinions.

Ainsi qu'en a décidé le suffrage universel le Conseil Municipal s'est élargi à d'autres formations politiques.

Reclamée depuis plus de 20 ans, nous apprécions favorablement cette représentation proportionnelle qui vient d'être promulguée par un gouvernement de gauche.

C'est animés par la volonté que s'instaure au sein du Conseil Municipal un débat serein entre les diverses sensibilités que nous aborderons le travail municipal, en souhaitant de la part de tous une attitude responsable et constructive. Cela, pour le plus grand intérêt de la population pantinoise (...).»

Il nous apparaît nécessaire d'officialiser ces groupes et leurs présidents.

Les présidents de groupe se rencontrent régulièrement avec le Maire, notamment pour arrêter les ordres du jour du Conseil Municipal mais aussi pour envisager tous les aspects de la vie municipale.

Le nombre des commissions a été ramené à 4 :

1^{re} commission : Finances, affaires économiques, personnel.

2^{re} commission : Urbanisme, logement, voirie, espaces verts, travaux.

3^{re} commission : Enseignement, culture, enfance, jeunesse et sport.

4^{re} commission : Aide sociale et santé.

Ces commissions seront composées à la proportionnelle des groupes.

Cela permettra des commissions avec un effectif suffisamment nombreux et efficace.

Cela permettra que tous les secteurs de l'activité municipale soit bien — comme l'on dit — couverts.

Les commissions auront pour charge d'étudier tous les dossiers, toutes les propositions les concernant, d'effectuer tout le travail de concertation nécessaire avec les habitants, les associations intéressées afin de soumettre des propositions élaborées à la Municipalité et au Conseil Municipal.»

Une navette entre les Courtillières, la Mairie et le quartier des Limites, sera inaugurée le samedi 23 avril.



Centre de Loisirs : œuvrer pour l'épanouissement des enfants (atelier électronique Centre de Loisirs Marcel Cachin).

LE NOUVEAU CONSEIL PREND SES FONCTIONS

Jeudi 24 mars, la séance du Conseil Municipal était consacrée à la composition des quatre grandes commissions, à la désignation des diverses délégations au Conseil Municipal et à la nomination des représentants du Conseil dans différents organismes. D'autre part, un vote est intervenu qui permettra de réaliser l'implantation du Centre régional E.D.F.-G.D.F., à l'angle des rues Hoche et de la Liberté, ainsi qu'une école maternelle dans le même site.

A ce propos, nous reproduisons certains passages de la déclaration du Maire, Jacques Isabet.



DÉCLARATION DU MAIRE

Le centre E.D.F. c'est 600 emplois

«C'est la venue à Pantin de quelques 600 emplois. Dans un premier temps, il s'agit de transfert d'ouvriers, de cadres et d'employés, actuellement en poste à Paris. Mais, ultérieurement, il est sûr que cette implantation intéressera directement la main-d'œuvre pantinoise.

Cela fera bientôt 2 ans que la direction E.D.F.-G.D.F. nous avait fait part de son projet d'implantation d'un centre sur la région nord de Paris.

Deux années qui ont été mises à profit par le Conseil Municipal, par l'administration communale,

pour l'administration de l'Office pour proposer à la direction E.D.F.-G.D.F. le site et le projet de bâtiment qu'elle souhaitait.

La proposition soumise par l'O.P.-H.L.M. est retenue. De nouvelles réunions de travail auront, maintenant, lieu avec toutes les parties intéressées pour mettre au point et réaliser le projet.

Je dois indiquer qu'au cours de la phase préparatoire, autrefois, tous les contacts que nous avons eu avec la direction E.D.F.-G.D.F., nous avons eu à cœur de rencontrer tous les syndicats afin de leur présenter notre ville et l'environnement que le personnel du futur centre allait trouver.

Le centre sera donc implanté sur un terrain que l'Office achète, situé dans le rectangle formé par l'avenue Jean Loline et les rues Hoche, de la Liberté et Étienne Marcel.

Sur ce terrain, l'Office se propose de réaliser également des logements, dont un certain nombre en accession à la propriété, des commerces et des espaces plantés, de jeu ou de repos.

Afin d'assurer le meilleur aménagement, l'Office va lancer un concours parmi des architectes et des représentants de notre Conseil Municipal seront invités à participer au jury.

L'implantation du centre E.D.F.-G.D.F. sur Pantin est le résultat, je le répète, de l'action opiniâtre de notre Conseil Muni-

cipal et de ses collaborateurs, visant au développement des activités économiques sur la ville. C'est l'illustration qu'une telle action, qu'une telle volonté peuvent être «payantes».

C'est dans ce sens qu'il nous faut poursuivre avec l'opiniâtreté et l'esprit de décision et de responsabilité qui ont, au fil des mois et des années écoulées, marqué la façon de faire du Conseil Municipal.»

Réaliser une nouvelle maternelle, rue de la Liberté

«C'est au sud du rectangle que je viens de situer, de l'autre côté de la rue de la Liberté que nous proposons d'aménager une école maternelle de 6 ou 8 classes, conçue en fonction des exigences actuelles, et qui devront, là encore, être discutées avec tous les intéressés. A côté de cette école — et nous répondrons en cela à une demande de l'Association des paralysés de France et de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) — nous pourrions aménager un foyer pour jeunes handicapés physiques.»

CENTRAL SUPERMARCHÉ



108-110, avenue Jean-Loline - 93 Pantin

Métro : ÉGLISE DE PANTIN

Tél. 845 85 37

un vrai Supermarché

“ DISCOUNT ”

ouvert du lundi au samedi

combe et crouzy s.a

assainissement
voirie
asphalte

31, Bd Gambetta 93130 NOISY LE SEC
tél. 840.42.22



GROUPE DE LA SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISE

SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES REGION PARISIENNE

204, ROND-POINT DU PONT DE SEVRES. TOUR AMBOISE
92516 BOULOGNE. TEL. 609.22.44



UNE BANQUE SOLIDAIRE
DE SES CLIENTS

PANTIN

55, avenue Jean Loline

Tél. 844-18-85

UNE BANQUE AU SERVICE
DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE



A. FARRÉ Directeur - Gérant

167, avenue du Docteur-Vaillant
93 - ROMAINVILLE
Tél. : 844-23-63

SOCIÉTÉ D'URBANISME DE LA SEINE

S. U. S.

9, rue Frédéric-Bastiat, 75008 Paris

Tél. 359.96.94

collecte - évacuation
postes de transfert
d'ordures ménagères
spécialiste de la collecte
hermétique intégrale

«LES ANCIENS» A L'HONNEUR

Ceux qu'on appelle amicalement «les anciens» ont reçu un hommage mérité : Lucien Saclier, élu pendant plus de quarante ans, et Madeleine Gueu ont été nommés maires honoraires. Marceau Lecland, élu sans interruption depuis mars 1953, Jean Vezzetti, élu depuis mars 1959, Jeanine Daniel, et Maurice Souriou seront conseillers municipaux honoraires.



De gauche à droite : M. Auguste Haas, ancien conseiller radical de Pantin, Madeleine Gueu, Jean Guilbaud, Maurice Souriou et Marceau Lecland.



Jeanine Daniel lors de la séance solennelle du Conseil Municipal.



Conseiller municipal chargé du Sport, Jean Vezzetti a tissé des amitiés dans le milieu sportif. (Ici, il remet une coupe à un vainqueur d'une course du Cyclo-Sport de Pantin).

CENTRE D'AFFAIRES PARIS NORD
Bâtiment «Ampère n° 1», 93153 LE BLANC-MESNIL - Tél. 865-42-41



forclum
société de force et lumière électriques

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES TOUTES PUISSEANCES
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ENERGIE SOLAIRE

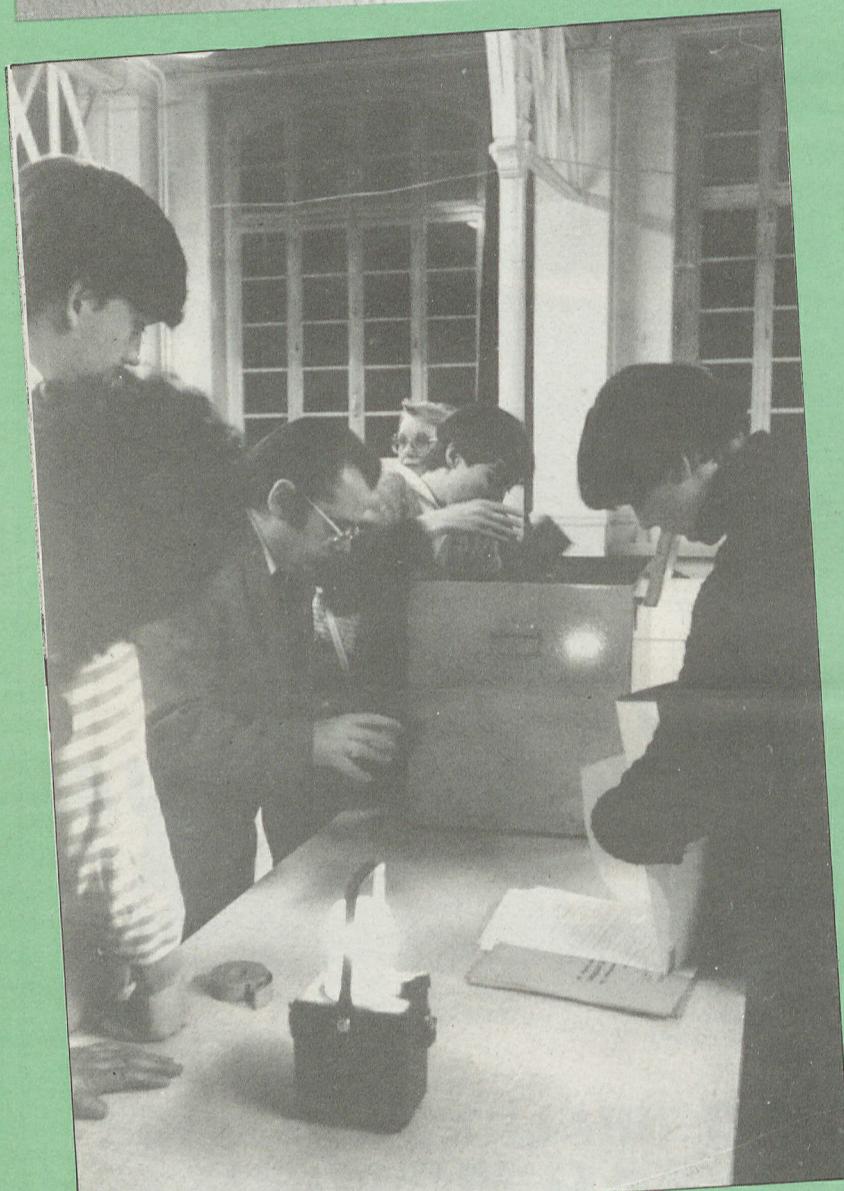
DIRECTION REGIONALE DE SAINT-DENIS
2, rue Gabriel-Péri - Tél. : 821-61-90
B.P. 105 - 93203 SAINT DENIS Cedex 1

Equipement d'usines, de centrales et de poste de transformation - Immeubles de bureaux et d'habitation - Hôpitaux, universités, équipements sportifs - Eclairage public, réseaux de distribution - Tableaux, contrôle, régulation - Automatisme, télécommande - Bases vie

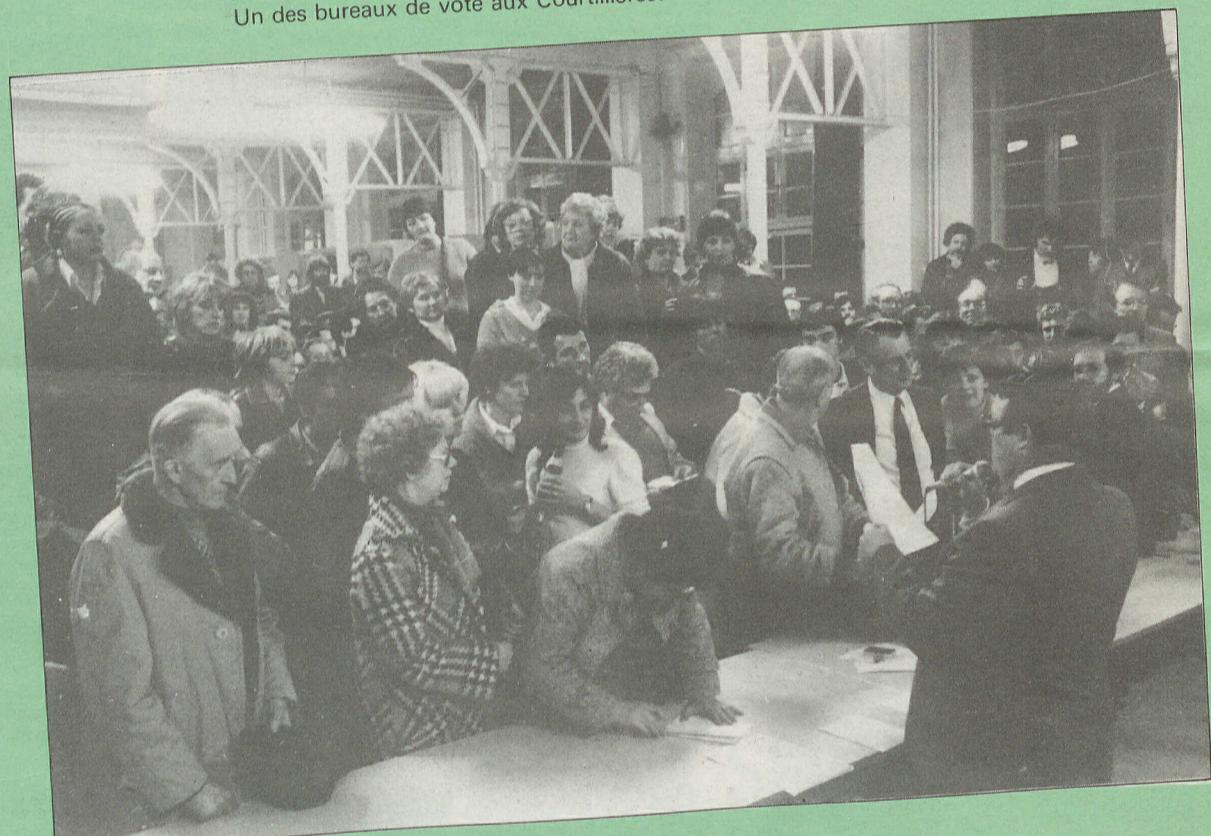
LES ÉLECTIONS EN IMAGES



Un des bureaux de vote aux Courtilières.



Le dépouillement est commencé



La proclamation des résultats



...dans l'enthousiasme général...



Maquette : Service Information Municipal
Photos : Service Audio-Visuel Municipal